



TARIFS AMENDES CRITERIUM U12 – U13 – SAISON 2018/2019

MOTIF	MONTANT
Feuille de match envoyée hors délai (<i>doit parvenir au district avant le Mardi 18h qui suit la rencontre</i>)	15 €/semaine
Plateau annulé pour terrain impraticable (ou autre motif exceptionnel) mais District non prévenu par Email à secretariat@district-foot-65.fff.fr (<i>au plus tard le Mardi 18h qui suit le plateau annulé</i>)	15 €
Feuille de match non conforme (<i>différente de celle envoyée aux clubs et en téléchargement sur le site</i>)	25 €
Absence délégué du plateau avec n° de licence obligatoire du club recevant (<i>le délégué du plateau est différent de l'éducateur de l'équipe</i>)	25 €
Absence du n° de licence dirigeant ou éducateur	25 €
Absence du n° de licence joueur (<i>aucune mention « en cours » ne sera acceptée. Soit le joueur à la licence avec le n°, soit on inscrit le n° CI avec présentation du bordereau de demande de licence</i>)	10 €
Forfait non excusé	30 €
Résultats des rencontres du Critérium et des défis du Critérium non mentionnés	25 €
Club n'ayant pas réalisé le défi Conduite ou Jonglerie prévu lors du Critérium	25 €

Validé lors du Comité Directeur du 30 août 2018.